

Prenez un temps pour vous, l'Assurance Maladie vous offre un examen en prévention en santé

L'examen de prévention en santé, c'est quoi ?

Un moment privilégié pour :

- Faire un point sur ma santé
- Obtenir des conseils personnalisés
- Bénéficier d'actions de dépistage
- Connaître les aides proposées par l'Assurance Maladie

Soins gratuits



C'est une équipe pluridisciplinaire du centre d'examen en santé de Bobigny qui est à votre écoute et qui vient dans nos locaux



Un agent d'accueil vous informe sur vos droits en santé et vous accompagne, si besoin, dans vos démarches



Des analyses biologiques et des dépistages peuvent être réalisés



Le médecin qui aborde avec vous vos préoccupations et répondent à vos questions et envisage avec vous les suites à donner à votre examen de prévention en santé



Le compte-rendu de votre examen de prévention en santé vous est envoyé, et avec votre accord, peut être envoyé à votre médecin traitant

Venez faire votre examen en santé le
03 février 2026

au sein du service de santé étudiante de l'université

Renseignements et inscription :

cpam@univ-paris8.fr

01.49.40.65.14 / 01.49.40.65.12



BATIMENT C